

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 10 du 26 février 2015

**PARTIE PERMANENTE
État-Major des Armées (EMA)**

Texte 8

ERRATUM

à la circulaire n° 5832/DEF/EMA/CNSD/DREP du 4 juin 2014 relative à l'organisation des formations de la « filière entraînement physique militaire et sportif » dispensées au centre national des sports de la défense.

Du 6 février 2015

ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES : « *centre national des sports de la défense* ».

ERRATUM à la circulaire n° 5832/DEF/EMA/CNSD/DREP du 4 juin 2014 relative à l'organisation des formations de la « filière entraînement physique militaire et sportif » dispensées au centre national des sports de la défense.

Du 6 février 2015

NOR D E F E 1 5 5 2 3 9 6 Z

Référence :

Circulaire n° 5832/DEF/EMA/CNSD/DREP du 4 juin 2014 (BOC n° 6 du 5 février 2015, texte 6 ; BOEM 683.2).

Référence de publication : BOC n° 10 du 26 février 2015, texte 8.

La circulaire n° 5832/DEF/EMA/CNSD/DREP du 4 juin 2014 est modifiée comme suit :

Dans l'en-tête du texte.

Au lieu de :

« CIRCULAIRE N° 5832/DEF/EMA/CNSD/DREP » ;

Lire :

« CIRCULAIRE N° 5832/DEF/EMA/CNSD/BREP ».